

AVIS D'APPEL D'OFFRES #20200731-11 REFECTION DE LA RAMPE DE MISE A L'EAU

La Ville de Forestville demande des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection de la rampe de mise à l'eau. Ces travaux consistent sommairement, sans s'y limiter au démantèlement de la rampe existante, la disposition du béton et de l'acier existant et la mise en place de la nouvelle rampe incluant le coffrage, l'acier d'armature, les ancrages au roc, le béton coulé en place, les éléments de béton préfabriqué et le matériel granulaire.

Les documents de soumission sont disponibles sur le [SEAO](#) qui détermine leurs conditions d'émission.

Les soumissions adressées à la soussignée, seront reçues **avant 11 heures, le 31 juillet 2020** à l'adresse suivante :

Ville de Forestville
Soumission # 20200731-11
1, 2^e Avenue,
Forestville (Québec) G0T 1E0

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville.

Toutes les questions ou demandes d'information en lien avec l'appel d'offres devront être acheminées strictement par écrit à Mme Lison Huard par courriel à forestville@forestville.ca, et ce, avant le 22 juillet 2020 à midi.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter sa soumission, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Forestville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Forestville, ce 13^e jour du mois de juillet 2020.



Lison Huard, greffière adjointe